

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUILLET 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 juillet 2014, s'est réuni à la Mairie le 15 juillet 2014 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur MAURY Yannick, Maire.

Etaient présents : PIONNIER JEAN-JACQUES – MOREAU PATRICIA - de NATALE GUY – CANIAC ALAIN –VALETTE ANGELIQUE – BAGUE SYLVIE – VENARD SANDRINE – TAILLANDIER FRANCK – GUILLAUME LIONEL – SOLOHUB SABRINA – COUSTALAT JEAN-PIERRE.

Etaient absents ou excusés :

MARTEAU FRANCK, arrivé en cours de séance.

MONMART ALAIN

VARECHARD RENE

Secrétaire de séance : CANIAC ALAIN

Compte-rendu

Le compte rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter 3 délibérations à l'ordre du Jour. Le Conseil municipal accepte.

Rapport sur l'eau 2013 – CM N° 77 347 15 07 2014 01 :

Conformément aux articles L2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales Monsieur TAILLANDIER présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Il est demandé à l'assemblée municipale de donner son avis sur le rapport suivant (ci-annexé) et notamment :

-indicateurs techniques : points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de résidents permanents et saisonniers, nombre de branchements, volumes d'eau distribués ;

- indicateurs financiers : pour le prix de l'eau, tous les éléments relatifs au prix du mètre cube, les modalités de tarification selon les types d'abonnement, les redevances de l'agence de l'eau et du FNDAE, la TVA, surtaxes communales ; pour la gestion, encours de la dette ;

Délibération prise à l'unanimité.

Augmentation de la part communale sur la distribution de l'eau potable – CM N° 77 347 15 07 2014 02

Monsieur MAURY Yannick rappelle qu'il faudrait prévoir des réserves adaptées sur le budget M49 (eau) afin de pallier aux travaux sur le réseau d'eau dans les années à venir, réseau qui reste à la charge de la commune (11 kms). Après en avoir délibéré, le conseil vote la surtaxe communale sur le prix de l'eau fixée à 0.60 € (soixante centimes d'euros) à partir du 01 octobre 2014, au lieu de 0.45 €.

Délibération prise : POUR : 10 ABST : 02

Subvention coopérative scolaire des Ormes – CM N° 77 347 15 07 2014 03

Le Conseil Municipal vote une subvention de 900.00 € à la coopérative scolaire. (coût du transport SNCF-RATP pour le voyage scolaire du 14 mai 2014).

Cette délibération annule et remplace la délibération n° CM N° 77 347 25 04 2014 concernant la subvention de la coopérative scolaire des Ormes.

Délibération prise à l'unanimité.

Fixation du loyer logement communal – CM N° 77 347 15 07 2014 04

A la suite de la vacance du logement communal situé 2 grande rue de Couture, Monsieur le Maire propose de réviser le montant du loyer en vue d'une location au 01 août 2014 :

- loyer (logement avec un garage) 480.00 €

- charges 120.00 €

Montant du loyer mensuel 600.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant du loyer du logement communal.

Délibération prise : POUR : 12 ABST : 01

Cadeaux de départ à la retraite d'un agent – CM N° 77 347 15 07 2014 05

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent des services techniques de la commune est parti à la retraite le 01 juillet 2014. Il propose aux membres du Conseil municipal le principe de l'achat de cadeaux à l'occasion de son départ.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

Délibération prise à l'unanimité.

Informations générales communales – CM N° 77 347 15 07 2014 06

♦ Envoi par email aux conseillers, des statuts de la communauté de communes, du transfert automatique à l'intercommunalité de la police spéciale du maire et du rapport sur le prix et la qualité (RPQS 2013) du SPANC, afin de préparer les prochaines délibérations à prendre à la rentrée.

♦ La commune propose de donner une motopompe de marque Delahaye datant des années 1930, son dévidoir et les accessoires au Musée des Ormes. Le conseil émet un avis favorable.

♦ Monsieur le Maire remercie les conseillers, les bénévoles et le COF pour l'organisation de la fête nationale.

♦ Monsieur PIONNIER Jean-Jacques donne les informations suivantes :

* réunion avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) en ce qui concerne la sécurité de notre point de captage (château d'eau). Si la sécurité est jugé conforme autour de château d'eau, il va être nécessaire de sécuriser le fossé bordant la RD 412, en étanchéifiant ce dernier sur 50 à 60 mètres. Ces travaux seront subventionnés à 80 % par les différents organismes intervenant au dossier.

* réunion avec le SDIS de Bray-sur-Seine concernant le renforcement de la défense incendie sur Couture. Il est envisagé d'implanter deux citernes à l'identique ce qui a été fait à la Résidence des Ormes. L'étude d'implantation détaillée commencera en septembre.

♦ Accessibilité des personnes handicapées dans les E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) un calendrier prévisionnel de travaux sera établi d'ici le 31/12/2014.

♦ Monsieur de NATALE Guy : Prévision début septembre du nettoyage du Monuments Aux Morts.

♦ Madame Patricia MOREAU : Parution de l'Echo Municipal au mois de juillet.

♦ Monsieur Alain CANIAC remercie les personnes qui ont participé à l'organisation du 13/07 et 14/07.

La séance est levée à 20 heures 38.